

RAPPORT D'ACTIVITÉS CBCS 2025

1. LE CBCS	3
1.1. LES MISSIONS DU CBCS	6
1.2. L'ÉQUIPE	7
1.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025	7
1.4. RAPPROCHEMENT AVEC LE FORUM BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS	7
1.4.1. FONCTIONNEMENT INTERNE ET GOUVERNANCE	7
1.4.2. PERSPECTIVES POUR 2026, 2027 ET 2028	8
2. MISSION 1 – CONCERTATION INTERSECTORIELLE (IFA)	9
2.1. UN TRAVAIL PERTURBÉ PAR LES ENJEUX DU CONTEXTE BRUXELLOIS	9
2.2. DÉVELOPPEMENT DE CHANTIERS STRATÉGIQUES	10
2.3. SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES	10
2.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS	11
2.5. MOBILISATIONS ET ACTIONS COLLECTIVES	11
3. MISSION 2 – DEMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE	12
3.1. DEMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE LOCALE	12
3.1.1. THÉMATIQUE ET OBJECTIF(S)	12
3.1.2. DYNAMIQUE COLLECTIVE	12
3.1.3. REPOSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL	12
3.1.4. GOUVERNANCE INTERNE	12
3.2. DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE TRANSVERSALE	13
3.2.1. L'ÉCOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE : UN LEVIER DE PRODUCTION COLLECTIVE	13
3.2.2. LE CREBIS ET L'ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE : SOUTENIR L'INNOVATION DE TERRAIN	13
3.2.3. LE COLLECTIF 21 : DEFENDRE LE FAIT ASSOCIATIF	14
3.2.4. ÉVOLUTIONS ET ENJEUX TRANSVERSAUX	14
4. MISSION 3 – COORDINATION STRUCTURES D'APPUI DES AUTRES COMMUNAUTÉS	15
4.1. ARS COLLABORANDI	15
4.2. CARE IN THE CITY	16
5. MISSION 4 – PRODUCTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS	17
5.1. CHANTIERS 2025	17
5.2. BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES	17
5.3. ENVOI DE COURRIELS	18
5.3.1. LA NEWSLETTER ÉDITORIALE	18
5.3.2. LA NEWSLETTER ÉVÉNEMENTIELLE	19
5.3.3. VEILLE PARLEMENTAIRE	19

5.3.4.	CAMPAGNES	19
5.4.	RESEAUX SOCIAUX	19
6.	MISSION 5 – EVALUATION QUALITATIVE ET SUIVI DU PSSI	22
1.1.	LE CREBIS	22
1.2.	RECHERCHE « OFFRE DE BASE »	22
1.3.	AUTRES PROJETS DE RECHERCHE DU CREBIS	23
7.	MISSION 6 – FORMULER DES AVIS ET RECOMMANDATIONS	24

Faire vivre l'Etat social, la solidarité, la bienveillance, la responsabilité collective et la fiscalité redistributrice.

Le secteur associatif occupe une place essentielle dans la mise en œuvre concrète des politiques publiques. Chaque jour, ce sont nos organisations qui traduisent les décisions institutionnelles en actions tangibles au plus près des habitants : accompagnement social, accès à la santé, à la culture, à l'éducation, soutien aux plus vulnérables. Cette mission nous est confiée, déléguée par les pouvoirs publics, parce que nous sommes enracinés dans les réalités de terrain et capables de répondre avec souplesse à des besoins complexes.

Rappelons que l'association sans but lucratif est, par définition, une organisation qui ne distribue pas des avantages économiques à ses fondateurs, membres ou administrateurs. Les bénéfices qu'elle réalise – lorsqu'elle y parvient - doivent être investis exclusivement dans la réalisation de son but désintéressé.

Le Cahier n°15 de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse ([IBSA, janvier 2026](#)) montre que le secteur non marchand occupe une place importante dans l'économie bruxelloise. Même s'il ne fonctionne pas selon une logique de profit, il contribue de manière significative à la création de richesse et à l'emploi. Le secteur non marchand, c'est 12% de l'emploi en Belgique, dont 100.000 postes à Bruxelles. C'est aussi un million et demi de bénévoles. Le rapport confirme aussi que ce secteur dépend fortement des financements publics, ce qui le rend moins soumis aux logiques du marché, mais plus sensible aux choix politiques.

Si l'entrée en vigueur du Code des sociétés et des associations ([CSA](#)) en 2019 a levé l'interdiction pour une association de poursuivre une activité économique, très rares sont celles qui peuvent financer leur activité exclusivement à partir de dons privés ou d'une activité commerciale.

Dans ce contexte, il est difficile de ne pas souligner la contradiction entre, d'une part, la reconnaissance implicite de notre rôle indispensable et, d'autre part, les choix budgétaires qui fragilisent le non-marchand. Un budget d'austérité qui rabote les moyens de l'associatif, c'est inévitablement un affaiblissement de l'action publique elle-même. Car lorsque l'associatif vacille, ce sont les habitants qui en paient le prix.

Et que dit le dernier [Baromètre Social 2025](#) publié en avril 2026 par l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études de Vivalis ?

Que les inégalités et la pauvreté continuent de croître à Bruxelles.

En 2025, le risque de pauvreté touche 23 % de la population bruxelloise, contre 7 % en Flandre et 13 % en Wallonie. Avec une grande disparité communale : 9% à Woluwe Saint-Pierre mais 33% à Saint-Josse-Ten-Noode. Ces données ne tiennent pas compte de la population invisible : plus de 50.000 personnes sans papiers résident à Bruxelles, soit 4 % de la population.

Et la grande pauvreté est en hausse.

Le 6 novembre 2024, 9 777 personnes sans chez elles ou mal logées ont été dénombrées par Bruss'Help, soit une augmentation de 25 % en deux ans. Cette situation sociale défavorable a des répercussions sur la santé des Bruxellois. Les inégalités sociales se traduisent par un écart d'espérance de vie entre les communes les plus riches et les plus pauvres. On vit 7 ans plus vieux à Woluwe Saint-Pierre qu'à Saint-Josse-Ten-Noode.

Diminuer la pression sur les services sociaux, les maisons médicales, les services de médiation de dettes, les services de santé mentale, les centres de planning familial, passe par une meilleure accessibilité à un logement décent et par une politique fiscale mieux redistributive.

Les services d'aide à domicile et les services de soins palliatifs permettent des économies considérables dans le budget de la sécurité sociale. La réduction des risques mise en œuvre par les services Drogues et addictions ont un impact positif sur la santé publique. Les politiques de prévention et de promotion, en amont du curatif, sont un investissement pour la soutenabilité de nos systèmes de santé.

Aujourd'hui, ce dernier reste très largement orienté vers le curatif : en 2019, à peine 1,7 % des dépenses de santé étaient consacrées à la prévention, soit un niveau nettement inférieur à la moyenne européenne. Une revue systématique menée par [Masters et al. \(2017\)](#) a montré que les interventions de santé publique présentent un retour sur investissement médian d'environ 14 euros pour chaque euro investi.

Hip hip hip hourra ! Le budget 2026 de la CoCoF montre un quasi doublement des moyens en promotion de la santé. Bien sûr, quand on voit les montants, on se dit qu'on bénéficie aujourd'hui de deux brosses à dents plutôt qu'une seule pour récurer un parquet dont on augmente par ailleurs la superficie.

Car les valeurs qui orientent les politiques publiques sont aujourd'hui la méritocratie et la réussite individuelle, en niant l'influence des inégalités sociales sur les chances de réussite. La méritocratie apparaît comme une exigence surtout adressée aux plus défavorisés, alors même que l'essentiel du patrimoine mobilier et immobilier se transmet majoritairement [par héritage ou alliances](#) — ce qui interroge la place réelle du mérite dans sa répartition.

Le tout emballé dans un vocabulaire bien rôdé, qui parle d'impôts là où mon grand-père parlait encore du service des contributions ; qui déplore un associatif biberonné aux SUBSIDES et préfère les AIDES aux entreprises marchandes (50 milliards quand même) ; qui cite les charges sociales et l'État obèse. Moi, je lisais récemment que « *la sécurité sociale est le patrimoine de ceux et celles qui n'en ont pas* ».

La brutalité de la mise à mort de l'Etat social ne nous permet plus de simplement dénoncer, il faut de manière urgente proposer un récit mobilisateur et porteur d'espoir.

Cela implique d'abord de reprendre l'initiative dans le débat public. On doit imposer nos propres cadres et nos propres mots, en mettant au centre des valeurs comme la solidarité, la dignité, la justice sociale et la responsabilité collective. On doit rappeler que la coopération, l'égalité et la démocratie sont non seulement souhaitables, mais concrètement bénéfiques pour l'ensemble de la société, les plus riches compris.

Dans cette guerre culturelle, on doit aussi utiliser le juste vocabulaire et l'ancrage dans le concret.

Le juste vocabulaire ? Un exemple : les visites domiciliaires n'ont rien de visites : ce sont des descentes de police, des perquisitions !

L'ancrage dans le concret ? Un exemple : combien payeriez-vous votre visite chez votre médecin ou une hospitalisation sans la sécurité sociale ? Elle profite à tout le monde.

L'Etat social, la solidarité, la bienveillance, la responsabilité collective et la fiscalité redistributrice sont les énergies qui nous animent. Et elles sont renouvelables !

Alain Willaert

Coordinateur du CBCS

1. LE CBCS

1.1. LES MISSIONS DU CBCS

Le Conseil bruxellois de coordination sociopolitique est agréé en tant qu'organisme intersectoriel de coordination prévu à l'article 168bis du décret de la COCOF du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé. Afin de permettre la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré, ce dernier a été revu et un décret le modifiant a été voté le 01 février 2024 (Moniteur Belge du 19/04/24).

Cette modification décrétole complète et précise les missions prévues à l'article 168bis et dévolues au CBCS :

Mission 1 - Coordonner les organismes représentatifs et de coordination sectorielle et leur offrir un espace de concertation commun

Cette mission est rencontrée par la coordination de l'Interfédération ambulatoire (voir section 2 du présent rapport), un espace de concertation réunissant les principales fédérations du secteur social et de la santé en région bruxelloise.

Mission 2 - Réaliser la démarche d'évaluation qualitative transversale (DEQ-T)

La DEQ-T, mise en œuvre par le CBCS dès 2010 suite à son agrément poursuit un objectif au départ négocié entre le CBCS et les partenaires sociaux et qui n'a pas changé depuis. La DEQ-T ambitionne de sensibiliser les professionnels à l'environnement économique et aux enjeux sociopolitiques de l'aide et du soin. Les activités menées dans ce cadre évoluent avec le temps.

Les 3 dernières années, les missions relatives à la DEQ-T ont été réalisées à travers les travaux menés par le Crebis, l'École de Transformation sociale et le Collectif 21.

Mission 3 - Développer une coordination avec des structures d'appui des trois communautés présentes à Bruxelles en lien avec l'action sociale et la santé

Cette mission est remplie par la participation du CBCS à deux groupes de travail qui réunissent plusieurs acteurs régionaux et communautaires : Care in the City et Ars Collaborandi ; Egalement, le CBCS co-modère une des communautés de pratiques de Brusano (voir section 4 du présent rapport).

Mission 4 - Produire et diffuser des informations à destination des professionnels au sein des services ambulatoires, y compris en collaboration avec les autorités publiques

La production et la diffusion d'informations sociales pour les professionnels, futurs professionnels et toute personne intéressée est l'activité historique du CBCS, présente depuis la création de l'association en 1978. Cette mission se concrétise aujourd'hui par notre newsletter, la revue BIS et notre présence sur LinkedIn et Facebook, entre autres (voir chapitre consacré à la mission 4 du CBCS).

Mission 5 - Contribuer à l'évaluation qualitative et le suivi de la mise en œuvre du Plan social santé intégré bruxellois tel qu'approuvé par le Collège réuni de la Commission communautaire commune et le Collège de la Commission communautaire française le 7 juillet 2022

Le législateur a confié la coordination et la méthodologie d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre du PSSI à l'Observatoire de la Santé et du Social de Vivalis. Cette mission induit que le CBCS y soit associé.

Mission 6 - Formuler, d'initiative ou à la demande du Collège, des avis et recommandations sur les politiques socio-sanitaires dans une optique générale et transversale

Cette mission légitime le CBCS comme interlocuteur du gouvernement dans le cadre des politiques social-santé.

Pour assurer pleinement les 6 missions que les instances politiques nous ont confiées, le financement structurel du CBCS, même revalorisé à 200 000 € depuis 2024, reste largement insuffisant. Mais ces missions nous rendent légitimes pour faire remonter l'expertise de terrain dans les lieux de consultation et de concertation.

1.2. L'EQUIPE

Les chantiers du CBCS sont portés par une équipe impliquée, combinant expertises variées et complémentarités. L'équipe en 2025 était composée de :

- Karine Boussart – temps plein (Crébis)
- Stéphanie Devlésaver – 4/5 équivalent temps plein
- Manon Guibreteau – temps plein (Crébis)
- Valentina Marziali – temps plein (Crébis) – contrat terminé au 23 mai 2025
- Jacques Moriau – temps plein (Crébis)
- Matthias Rosenzweig – temps plein (Crébis) – contrat terminé au 27 avril 2025
- Adeline Thollot – 1/5 équivalent temps plein
- Evelyne Wetz – 4/5 équivalent temps plein
- Alain Willaert – temps plein

Depuis plusieurs années, cette équipe travaille en étroite collaboration avec celle du **Forum Bruxelles contre les inégalités**, une alliance précieuse qui permet de croiser les approches, mutualiser les compétences et enrichir les perspectives.

De cette collaboration est né le **Crébis**, le Centre de recherche bruxellois sur les inégalités sociales, qui constitue une cellule regroupant des membres issus des deux équipes.

1.3. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

- Dujardin, Pascal (Mutualité chrétienne de Bruxelles)
- Hachem Samii, Yahyâ (Ligue bruxelloise de Santé mentale)
- Heymans, Stéphane (Soins chez soi)
- Kesteloot, Julie (Fédération des services sociaux)
- Leclercq David (Fédération laïque des centres de planning familial)
- Pettiaux, Michel (A titre personnel)
- Roland, Michel (Médecins du Monde Belgique)
- Zaitouni, Fatima (SOS Jeunes – Quartier Libre)

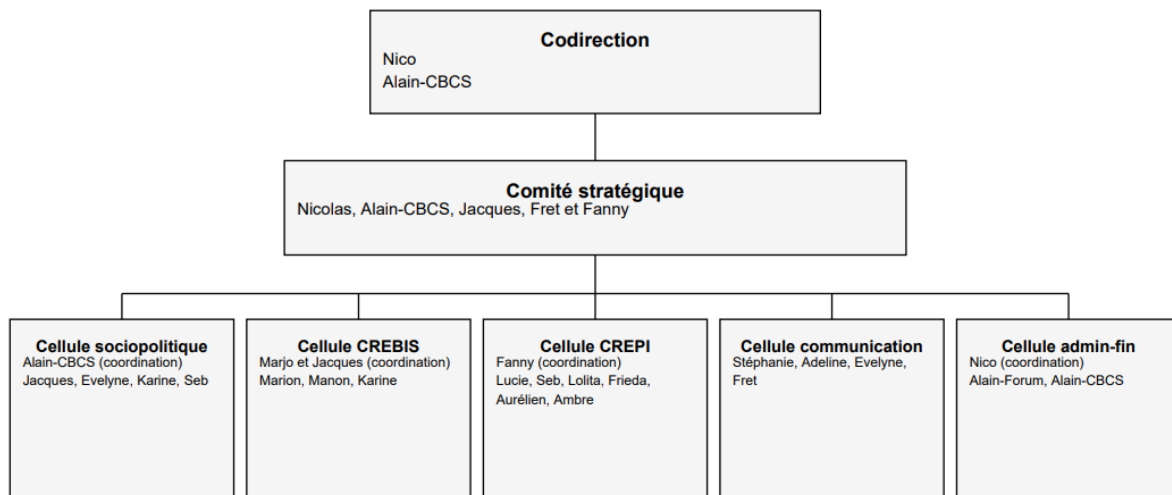
1.4. RAPPROCHEMENT AVEC LE FORUM BRUXELLES CONTRE LES INÉGALITÉS

1.4.1. Fonctionnement interne et gouvernance

Depuis plusieurs années, le CBCS est dans un processus de rapprochement avec le Forum Bruxelles contre les inégalités. Ce rapprochement constitue une réponse structurante aux défis actuels d'organisation auxquels doit répondre le secteur. Il vise à renforcer la stabilité financière des deux asbl, améliorer le bien-être des équipes, valoriser les recherches et les projets, simplifier la gestion

administrative et financière, ouvrir de nouvelles opportunités et construire une identité forte tout en étant aligné avec les politiques actuelles.

La nouvelle structure s'organise autour d'une codirection, d'un conseil de direction, de cellules spécialisées et d'un Bureau CREBIS, avec une volonté affirmée de gestion participative.



Des efforts significatifs ont été réalisés sur les barèmes, les avantages extralégaux, la transparence des primes et la convergence RH. Tout n'est cependant pas encore opérationnel et des points d'attention subsistent, notamment sur le choix de la commission paritaire et la faisabilité budgétaire de l'harmonisation complète.

1.4.2. Perspectives pour 2026, 2027 et 2028

2026 :

- Définir sans équivoque et d'une manière claire et concise le positionnement institutionnel et les missions du CBCS – Forum Bruxelles contre les inégalités dans la nouvelle politique territorialisée social-santé ;
- Finaliser la gouvernance interne ;
- Validation d'une note de vision politique interne par les CA et les AG ;
- Déménagement des équipes dans des locaux communs.

2027 :

- Réussir la fusion juridique et organisationnelle
- Travailler la nouvelle identité, le « rebranding »

2028 :

- Finaliser le rebranding ;
- Evaluer le fonctionnement interne et l'adapter si besoin.

2. MISSION 1 – CONCERTATION INTERSECTORIELLE (IFA)

**Personnes de contact : Alain Willaert,
et Evelyne Wetz**

Mission 1 - Coordonner les organismes représentatifs et de coordination sectorielle et leur offrir un espace de concertation commun

Le CBCS organise et anime l'Inter Fédération Ambulatoire (IFA), un espace de concertation qui rassemble les principales fédérations du secteur social et de la santé en Région bruxelloise. L'IFA est un lieu d'échange, d'analyse, de veille, de partage d'informations et de co-construction de positions politiques, où émergent des prises de position intersectorielles sur les enjeux communs. L'IFA est constitué des fédérations sectorielles suivantes :

- **La Fédération des services sociaux**
- **La Fédération des services bruxellois d'aide à domicile**
- **La Fédération des maisons médicales**
- **La Fédération laïque de centres de planning familial**
- **La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial**
- **La Ligue bruxelloise pour la santé mentale**
- **La Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes**
- **La Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus**
- **La Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile**
- **Le Centre d'appui – Médiation de dettes**
- **Le Centre de Prévention du Suicide**
- **La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris**
- **La Fédération bruxelloise de Promotion de la Santé**

L'Interfédération ambulatoire se réunit tous les 2^{èmes} mercredis du mois au sein des locaux d'une des fédérations membres. L'animation des réunions est assurée par le CBCS en collaboration avec une des fédérations membres qui coaniment par tournante.

Lorsque l'actualité l'exige ou pour avancer plus rapidement sur certains dossiers spécifiques, des réunions supplémentaires peuvent se tenir ou des groupes de travail composés des fédérations volontaires se constituent pour un temps déterminé.

2.1. UN TRAVAIL PERTURBÉ PAR LES ENJEUX DU CONTEXTE BRUXELLOIS

L'année 2025 a été marquée par un contexte politique et budgétaire incertain (absence de gouvernement suite aux élections de juin 2024 et mécanisme des crédits provisoires comme moyens de financement du secteur associatif) qui a fortement impacté les travaux de l'IFA. A plusieurs reprises, les fédérations ont analysé collectivement les conséquences de ces situations, notamment :

- Les effets des 12^e provisoires et des incertitudes budgétaires sur les services et les bénéficiaires
- Les risques liés aux politiques d'austérité et à la diminution des subsides, en particulier pour les financements facultatifs
- Les impacts des mesures fédérales (notamment la réforme du chômage) sur les publics et sur la charge de travail des services.

Dans ce contexte et dès le début de l'année 2025, l'IFA a cherché à organiser son travail et son action autour de chantier thématique. L'idée poursuivie était de sortir de la logique de réactivité afin de pouvoir anticiper et proposer des choses de manière proactive.

L'IFA a également adressé un mémorandum de revendications communes lors des négociations en vue de former le gouvernement.

2.2. DÉVELOPPEMENT DE CHANTIERS STRATÉGIQUES

Les réunions du 1^{er} semestre de l'année 2025 ont permis de dégager plusieurs thématiques à travailler au sein de l'IFA ainsi que de possibles moyens d'action en fonction des publics concernés par ces actions :

- Porter un projet commun à destination des acteurs de terrain
- Faire des propositions concrètes à destination de l'administration et/ou des cabinets
- Rédiger un plaidoyer, une note de position
- Organiser un événement IFA
- Suivre, faire relais

A l'été 2025, une demi-journée a été consacrée à la structuration d'un plan d'action autour de plusieurs chantiers prioritaires notamment :

- **La simplification administrative et les modes de financement au sein du secteur**
- Le rapport d'activités harmonisé et le recueil de données
- **La pénurie des métiers et les conditions de travail**
- La perte de sens et l'autonomie des services
- **Les réponses sécuritaires aux enjeux sociaux et les contres récits**
- Les questions liées à la violence dans les services

Parmi ces chantiers, trois ont été investis dès l'automne 2025 (en gras ci-dessus). Depuis lors, ces chantiers font l'objet d'un suivi systématique en réunion IFA.

Pour le chantier relatif au rapport d'activités harmonisé et au recueil de données, Mr. Jérôme Pieters, en charge de ce dossier au sein de la Cocof, a été invité lors de la réunion d'avril pour présenter les avancées de ce dossier et venir discuter avec les fédérations des exigences de l'administration par rapport à ces deux documents.

2.3. SUIVI DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'IFA a activement participé au débat public et aux processus politiques, notamment via :

- L'élaboration et le suivi de questions parlementaires (notamment question parlementaire envoyée à la Ministre Trachte, aux Ministres Maron et Vervoort en janvier 2025).
- La participation à des auditions parlementaires dans le cadre du suivi de la mise en place du Plan Social Santé Intégré (participation du CBCS à une audition au sein du Parlement le 20 mai 2025 aux côtés de BRUSANO, la FdSS et l'Observatoire de la santé et du social).
- Un suivi critique de la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré (PSSI), en mettant en évidence les difficultés rencontrées sur le terrain (gouvernance, surcharge de concertation, manque de moyens, articulation insuffisante avec les réalités sectorielles).

Dès janvier 2025, l'IFA envoie une invitation formelle au formateur du gouvernement (à l'époque, Mr. D. Leisterh) afin de rencontrer les différentes fédérations sectorielles et discuter du contexte bruxellois et des particularités du secteur social-santé. La réunion de février 2025 a permis de rencontrer Mme A.

Pans, députée au Parlement bruxellois ainsi que la secrétaire politique adjointe du groupe MR. Lors de cette rencontre, les fédérations membres de l'IFA ont exposé la situation et les besoins du secteur.

2.4. RELATIONS AVEC LES AUTRES ACTEURS

L'IFA est membre de l'OA de BRUSANO (la FMM et la FdSS ont été désignées par l'IFA pour la représenter lors des réunions). Un suivi régulier est organisé en IFA pour rapporter les discussions qui ont lieu dans les différentes instances de BRUSANO (OA, Conseil de l'action régionale, Conseils de bassins).

Lors du 1^{er} semestre 2025, BRUSANO a rencontré plusieurs fédérations de l'IFA. Les points qui ont été abordés sont notamment les suivants :

- L'expression d'inquiétudes concernant la gouvernance, la méthodologie et la représentativité au sein de BRUSANO
- Une réflexion sur les modalités de collaboration et d'articulation entre dynamiques sectorielles et territoriales.

2.5. MOBILISATIONS ET ACTIONS COLLECTIVES

Dans un contexte de tensions budgétaires et sociales, l'IFA a soutenu et coordonné différentes formes de mobilisation :

- Participation ou relais de mobilisations (grèves, manifestations)
- Organisation d'actions collectives (notamment l'action « Rien à fêter » devant le Parlement en septembre 2025)
- Réflexion sur les modalités d'action communes et la visibilité du secteur

3. MISSION 2 – DEMARCHE D’EVALUATION QUALITATIVE

Personne de contact : Alain Willaert

3.1. DEMARCHE D’EVALUATION QUALITATIVE LOCALE

3.1.1. Thématique et objectif(s)

La thématique choisie est la Gouvernance. Il s’agit d’adapter le management interne à l’importante modification de son environnement.

Le CBCS est confronté à deux changements majeurs :

- Le Plan Social Santé Intégré demande un repositionnement institutionnel du CBCS comme « centre d’appui » et ce dernier se construit en partenariat avec le Forum, notamment via le CREBIS, entité co-gérée par les deux associations ;
- Un lent mais constant rapprochement avec le Forum Bruxelles contre les Inégalités sociales demande que les projets et activités des deux associations soient complémentaires et que les deux équipes travaillent ensemble ; les deux équipes ont grandi : la « Grande équipe » compte ce jour 19 personnes.

Les objectifs sont restés constants sur les trois années :

- Clarifier le positionnement institutionnel et les missions du CBCS.
- Réorganiser la gouvernance interne.

3.1.2. Dynamique collective

2023 : Forte mobilisation interne avec de nombreuses réunions d’équipe, groupes de travail et échanges avec partenaires.

2024 : Concentration sur la gouvernance interne et anticipation du rapprochement juridique, notamment via des CA communs.

2025 : Consolidation du travail commun avec décisions structurantes (forme juridique, organigramme) et fonctionnement comme une seule équipe.

3.1.3. Repositionnement institutionnel

2023 : Clarification progressive du rôle du CBCS dans le cadre du PSSI et du décret ambulatoire.

2024 : Peu d’avancées sur cet axe.

2025 : Formalisation d’une vision politique commune validée par les CA et destinée à être présentée en AG en 2026.

3.1.4. Gouvernance interne

2023 : Lancement structuré du processus de rapprochement avec le Forum (accompagnement Toolbox, méthode Agile, création du C-For (groupe de travail chargé de la mise en œuvre de la méthode Agile).

2024 : Poursuite du processus avec un focus plus humain (accompagnement Happyteam/KunViVo) et pratiques communes renforcées.

2025 : Étapes décisives : validation de la forme juridique (fusion), définition d’un organigramme commun, travail en équipe unifiée.

3.2. DÉMARCHE D'ÉVALUATION QUALITATIVE TRANSVERSALE

La démarche d'évaluation qualitative (DEQ) transversale (ou intersectorielle), mise en œuvre par le CBCS dès 2010 suite à son agrément poursuit un objectif au départ négocié entre le CBCS et les partenaires sociaux et qui n'a pas changé depuis. Elle ambitionne de sensibiliser les professionnels à l'environnement économique et aux enjeux sociopolitiques de l'aide et du soin. Les activités menées dans ce cadre évoluent avec le temps.

La démarche d'évaluation qualitative intersectorielle menée par le CBCS entre 2023 et 2025 s'inscrit dans la continuité des cycles précédents, avec pour fil conducteur le travail en réseau et la transversalité dans le secteur ambulatoire. Elle vise à renforcer la compréhension des dynamiques institutionnelles, politiques et socio-économiques qui influencent les pratiques des acteurs du social-santé, tout en soutenant leur capacité à agir collectivement.

3.2.1. L'École de Transformation Sociale : un levier de production collective

L'École de Transformation Sociale (ETS) est une initiative du Forum Bruxelles contre les inégalités en partenariat avec le CBCS et constitue un pilier central du dispositif. En 2023, elle a permis de mobiliser un large public autour de trois enjeux majeurs : la précarité des familles monoparentales, l'accès à l'alimentation et la fracture numérique. Ces travaux ont débouché sur l'élaboration de 31 recommandations adressées aux partis politiques en vue des élections de 2024.

En 2024, l'accent a été mis sur la diffusion de ces recommandations. Les Cahiers de l'ETS ont été largement diffusés auprès d'acteurs politiques, institutionnels et médiatiques, et ont donné lieu à de nombreuses rencontres et présentations. Cette phase témoigne d'une volonté d'inscrire les productions du secteur dans le débat public.

En 2025, aucune session ETS n'a été organisée.

3.2.2. Le CREBIS et l'accompagnement méthodologique : soutenir l'innovation de terrain

Le CREBIS, à travers son service d'accompagnement méthodologique (SAM), joue un rôle clé dans le soutien aux pratiques de terrain. Entre 2023 et 2024, de nombreux accompagnements ont été menés, portant sur des thématiques variées telles que le logement, la participation, la santé ou encore l'alimentation. Ces démarches s'inscrivent dans une logique de recherche-action, favorisant l'expérimentation, la documentation et la diffusion de pratiques innovantes.

Les nouvelles orientations politiques à la suite des élections de juin 2024 et l'absence de gouvernement bruxellois ont rapidement conduit à un assèchement des politiques de solidarité. Le CBCS a été obligé de licencier deux chercheur.es pour raison économique, ce qui a mis un coup de frein au service d'accompagnement méthodologique.

En 2025, nous avons tenté un prolongement du SAM dans le cadre de la Fabrique à initiatives (FABRUKA) avec comme partenaires Coopcity, Eva-BXL, SAW.B, Credal et Financité. La Fabrique à initiatives (FABRUKA) est un centre d'émergence et de structuration de projets d'innovation sociale, construits en partant des besoins sociaux, en co-construction avec les associations et institutions thématiques ancrées localement (en impliquant leur public) et visant la création, sur le territoire bruxellois (RBC), d'initiatives à finalité sociale pérennes (dont des entreprises de l'économie sociale), dans un but de transformation sociétale.

3.2.3. Le Collectif 21 : défendre le fait associatif

Le Collectif 21 constitue un autre axe structurant de la DEQ. Face aux transformations du cadre légal des associations, il s'attache à défendre le rôle du secteur associatif dans la démocratie.

En 2023, le collectif a élaboré un plaidoyer et un mémorandum ayant influencé certains programmes politiques. En 2024, son action s'est intensifiée dans le cadre des élections, avec l'organisation de journées de mobilisation et la publication d'un journal de campagne. Parallèlement, il a amorcé la création d'un Observatoire de la Liberté Associative (OLA).

En 2025, ce travail s'est poursuivi avec l'objectif de concrétiser cet observatoire, dont la création est prévue en 2026.

3.2.4. Évolutions et enjeux transversaux

Sur la période 2023-2025, plusieurs tendances se dégagent. D'une part, la DEQ a permis de renforcer les dynamiques intersectorielles et de produire des contenus ayant un réel impact sur le débat public. D'autre part, elle met en lumière la fragilité des dispositifs de soutien, fortement dépendants des contextes politiques et financiers.

Le ralentissement observé en 2025 souligne la nécessité de pérenniser les outils développés et de consolider les moyens alloués à l'accompagnement méthodologique et à la production collective. Il interroge également la capacité du secteur à maintenir des dynamiques de transformation en période d'incertitude institutionnelle.

4. MISSION 3 – COORDINATION STRUCTURES D’APPUI DES AUTRES COMMUNAUTÉS

Personne de contact : Evelyne Wetz et Karine Bousart

Le CBCS a très tôt eu la volonté de tisser des liens avec les structures d’appui des autres communautés afin de décroiser les institutions et penser le social-santé à l’échelle de la région bruxelloise. Notre pugnacité est récompensée au milieu des années 2010’ avec deux groupes de travail toujours informels mais récurrents : Care in the City et Ars Collaborandi. De 2021 à 2023, une subvention facultative a permis de développer cette dynamique. Depuis le 01 juillet 2024, ce soutien a été intégré dans le financement structurel du CBCS.I. L’article 168 du décret intègre ainsi comme mission officielle de l’organisme intersectoriel de coordination :

« Développer une coordination avec des structures d’appui des trois communautés présentes à Bruxelles en lien avec l’action sociale et la santé »

Les deux groupes de travail cités plus haut réunissent ainsi des acteurs clés du paysage bruxellois, tant francophones que néerlandophones et bicommunautaires : Perspective.brussels, BRUSANO, l’Observatoire de la Santé et du Social, le Kenniscentrum WWZ, Huis voor Gezondheid, entre autres.

Egalement, le CBCS co-modère (avec Brusano) une des communautés de pratiques de Brusano, celle du centre-ouest. La communauté de pratiques est un espace où des professionnels de disciplines et de secteurs différents se retrouvent pour s’entraider dans la résolution de situations complexes qu’ils et elles rencontrent sur le terrain par rapport aux personnes accompagnées.

Le groupe compte une dizaine de professionnels et se réunit 10 fois sur l’année (de septembre à juin). Outre l’évocation de situations complexes, le groupe creuse des problématiques particulières qui les touchent.

4.1. ARS COLLABORANDI

Début 2025, le groupe Ars Collaborandi décide la mise à jour du Panorama du Social et de la Santé à Bruxelles (datant de 2021), un Cahier du Kenniscentrum Welzijn Wonen en Zorg rédigé conjointement par les acteurs présents au sein d’Ars Collaborandi. Cette publication a non seulement été conçue comme une boussole pour appréhender le labyrinthe institutionnel bruxellois mais également comme une invitation à collaborer tous ensemble, de manière constructive, au-delà des frontières institutionnelles, pour une meilleure santé et protection sociale à Bruxelles.

Dans l’attente d’un gouvernement, les acteurs décident d’abord de mettre à jour le poster attendant au Panorama.

Également, un groupe de travail s’est mis en place pour constituer un lexique des termes qui posent question dans le secteur social-santé. Pour démarrer, le lexique se concentrera sur environ 20 concepts utilisés dans la 1^{ère} ligne d’aide et de soins mais dont la signification peut différer en fonction des acteurs qui mobilisent le concept (acteur régional, communautaire francophone ou néerlandophone). L’objectif serait d’avoir un lexique utile pour les travailleurs de la 1^{ère} ligne dans le courant de l’année 2026.

Enfin, il faut noter la mise en place d’une collaboration entre le CBCS et le Kenniscentrum Welzijn, Wonen en Zorg dans le cadre de la newsletter du CBCS. Depuis octobre 2025, une nouvelle rubrique

appelée « in het nederlands » a vu le jour dans notre newsletter mensuelle. Cette rubrique a été pensée comme un moyen de visibiliser les actions des partenaires néerlandophones sur Bruxelles.

"Que se passe-t-il du côté néerlandophone du social-santé ? Quels projets émergent ? Quelles pratiques inspirent ?

Pour répondre à ces questions et ouvrir la lorgnette, nous lançons une nouvelle rubrique conçue en partenariat avec le Kenniscentrum WWZ. Nous leur offrons une carte blanche : un espace où ils partageront, chaque mois, ce qu'ils jugent essentiel, stimulant ou éclairant dans l'actualité des services néerlandophones à Bruxelles – et parfois, plus largement, en Flandre."

4.2. CARE IN THE CITY

En 2025, le groupe Care in the City ne s'est pas réuni. Les seuls échanges entre partenaires se sont faits via mails. L'absence de réunion peut s'expliquer par la gestion des urgences du secteur social-santé durant l'année 2025 et les questionnements qui traversent le groupe depuis quelques mois quant à son utilité en parallèle du groupe Ars Collaborandi. Rappelons que ce groupe réunit les acteurs d'Ars Collaborandi et Perspective.Brussels.

5. MISSION 4 – PRODUCTION ET DIFFUSION D'INFORMATIONS

Contacts: Fred Aerden (FORUM), Stéphanie Devlésaver,
Adeline Thollot, Evelyne Wetz

5.1. CHANTIERS 2025

Trois chantiers importants ont été menés par l'équipe communication en 2025 :

1° la création d'une **cellule éducation permanente et communication élargie**, qui rassemble des membres des équipes CBCS – Le Forum Bruxelles contre les inégalités, concrétisant le rapprochement des 2 structures. La cellule est composée de Frédéric Aerden (Le Forum), Adeline Thollot (Le Forum/CBCS), Evelyne Wetz (CBCS), Stéphanie Devlésaver (CBCS)

2° **l'introduction d'une demande de reconnaissance en tant qu'association d'éducation permanente**, dans l'axe 3 ("Services, outils et recherche")

3° **Inventaire et évolution des outils existants entre nos 2 structures** pour mutualiser le plus adéquatement possible nos forces en interne et répondre aux besoins des acteur·rices du travail social

- A titre d'exemple, la newsletter du CBCS, passée d'un envoi hebdomadaire à mensuel, privilégie les contenus propres en lien avec l'actualité sociale, un format plus concis, mais aux portes d'entrée diverses : podcast, lectures du mois, éditos, ...
- La mise en visibilité du travail de recherche collaborative réalisée par le CREBIS (voir les « cahiers » et les « brèves » du CREBIS, dans une visée d'éducation permanente)

Pour ce faire, l'équipe communication s'est réunie à diverses reprises en 2025 pour pointer les manques, les forces, les ajustements à réaliser en termes de ligne rédactionnelle, à partir de projets concrets. Elle s'est aussi formée en interne aux outils CANVA et AFFINITY (Publisher et Photo) pour pouvoir, le plus possible devenir autonome dans la mise en page des projets rédactionnels des différentes cellules, notamment les « cahiers » et « brèves » du CREBIS.

A ce stade, et même si tout est encore loin d'être parfaitement harmonisé, le CBCS et le Forum Bruxelles contre les Inégalités adoptent une **ligne commune de création, diffusion et valorisation de contenus, résolument critiques, issus le plus souvent, et sous diverses formes, de réflexions collectives**. Les travaux rédactionnels FORUM/CBCS – et notamment la revue *Bruxelles Informations Sociales* et le *PAUVÉRITÉ* - informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles. Les publications s'adressent aux intervenant·es (travailleur·ses de terrain, professionnel·les en formation, bénévoles...), aux pouvoirs publics, aux médias, et à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

Les sujets traités sont définis en tenant compte :

- Des problématiques émergentes dans le champ associatif ;
- Des enjeux majeurs pour la transformation sociale et la justice sociale ;
- Des besoins exprimés par les acteur·rices impliqué·es dans les démarches participatives.

Pour 2026, l'enjeu de la cellule communication CBCS-Forum sera d'aller un pas plus loin dans l'harmonisation de leurs outils et de leur ligne éditoriale, avec ce souci de proposer un regard critique sur la société, à travers une diversité de formats. Les questions restent nombreuses à approfondir : quel type de diffusion pour quels publics ? Quels supports pour quels objectifs ? Comment changer le narratif dominant par notre manière de communiquer ? Dans quel rapport de force s'inscrit notre narratif ?

5.2. BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES

Pour rappel, la revue BIS entend favoriser la compréhension d'enjeux qui traversent le monde du travail social et offrir un regard sur certaines pistes de transformation et d'ajustement pour rester au plus près des besoins des personnes accompagnées et des services social-santé. Fruits de rencontres et de collaborations entre travailleur-ses de terrain, chercheur-ses, personnes concernées, ... la revue BIS se définit comme un outil de vulgarisation et de réflexion construit grâce à ce croisement des regards. Elle permet donc aussi de questionner les manières de travailler ensemble, d'interroger les modes d'organisation de notre société.

C'est dans cette perspective de travail que s'inscrit ce nouveau numéro du Bruxelles Informations Sociales. En décembre 2025, le CBCS publie le n°183 :

« Aire de rien, lieu de tout. Les Tiers-lieux »

En ces temps de « brutalisation des plus faibles » où est passée notre attention collective ? Comment soutenir le travail du lien social ? Où se rencontrer sur un même territoire, et pour faire quoi ?

A partir de ces questions, le BIS n°183 fait un pas de côté et s'intéresse aux tiers-lieux, ces espaces qui crochètent, à partir du social, de la culture, de l'environnement, du territoire, des espaces partagés. Comme « un réflexe collectif de protection et de survie ».

Tout comme le secteur non marchand, les tiers-lieux sont pris dans un cycle d'essorage qui n'en finit plus. Plus que jamais, les décisions politiques pèsent lourd sur les existences précaires et les classes moyennes. Tout comme dans le travail social, ces lieux mêlent les épuisements et énergies en pagaille, les besoins de faire autrement. Quitte à se perdre parfois dans des mailles torsadées et autres points fantaisie... Peu importe. Cela n'enlève rien à la beauté de la force collective retissée à partir de points de solitudes additionnées. Ce numéro ne fait pas l'apologie des tiers lieux ou d'un modèle d'organisation en particulier. Il ne vise pas l'exhaustivité mais propose un pas de côté et une plongée dans le quotidien de celles et ceux qui réalisent leurs utopies. Qui font de leurs espaces rêvés, des réalités partagées. Avec tous les obstacles et les contradictions que cela peut soulever.

5.3. ENVOI DE COURRIELS

5.3.1. La Newsletter éditoriale

La newsletter du CBCS est composée et diffusée une fois par mois, à l'exception des congés scolaires. L'objectif : annoncer et faire écho des besoins et de l'actualité de l'associatif bruxellois à travers une approche engagée, transmettre l'information interne au CBCS ainsi que celles de ses partenaires social-santé : publications, agenda d'événements, formations, appels à projets, articles de presse...

En 2025, le CBCS a envoyé 10 newsletters éditoriales.

Elles sont diffusées à une liste d'environ 5 000 destinataires. Le taux d'ouverture moyen est de 19,4 %, le taux de clics de 4,6 %, et le taux de réactivité (clics sur ouvertures) de 23,3 %. Les deux newsletters les plus ouvertes portent sur le vécu des personnes concernées (20 %) et la pair-aidance (21,2 %). La newsletter « Le vécu a des choses à nous apprendre » affiche le taux de réactivité le plus élevé de l'année (44,3 %). La thématique de l'expertise de vécu a été traitée en fil rouge en 2025, puisque c'était le thème du Bxl Infos Sociales n°182, sortie fin 2024. La newsletter « Mort-vivant », mettant en avant des réflexions sur la fin de vie, la question du deuil et l'organisation de cafés mortels, enregistre le taux d'ouverture le plus élevé (24,7 %) mais le taux de réactivité le plus faible (12,9 %).

Passée d'un format hebdomadaire à un format mensuel, l'équipe a davantage soigné cette question : comment mettre en réflexion les acteur-rices du social sans tomber dans une construction par « rubriques sectorielles » qui renforce l'idée de fragmentation du social-santé en petites forces dispersées et redondantes ? Face à un constat d'une baisse d'audience (sauf à certaines périodes de l'année) et à pléthore de newsletters sociales existantes, l'équipe s'est concentrée sur la qualité de

créations propres (et non sur la quantité) ainsi que sur le développement d'autres outils en interne, notamment la veille parlementaire, le relais sur les réseaux sociaux, etc.

5.3.2. La Newsletter événementielle

En 2025, le CBCS a envoyé 7 newsletters événementielles, liées principalement au cycle #SantéSocialVital, interpellations politiques sur le manque de moyens du secteur social-santé. Elles sont diffusées à une liste d'environ 5 100 destinataires. Le taux d'ouverture moyen est de 18,9 % et le taux de clics de 1,6 %. Le faible taux de clics est cohérent avec l'objectif de ces envois, qui visent à mobiliser pour des événements plutôt qu'à orienter vers des contenus. Le taux de réactivité moyen est de 8,6 %.

5.3.3. Veille parlementaire

En 2025, le CBCS a envoyé 8 numéros de la Veille Parlementaire. Cette newsletter s'adresse à une liste restreinte de professionnel·les du secteur social et de la santé bruxellois. Le nombre de destinataires est passé de 204 en janvier à 407 en novembre, soit une croissance de +100 % en moins d'un an. Le taux d'ouverture moyen est de 77 %, le taux de clics de 17,5 %, et le taux de réactivité de 22,5 %. Le numéro de janvier affiche le taux de clics le plus élevé de la série (51 %). Le numéro d'octobre enregistre un taux d'ouverture plus faible (53,7 %), contre une moyenne de 80 % pour les autres numéros.

Concrètement, cette veille met en exergue des projets de décret, des questions d'actualité ou des interpellations de député·es. Loin d'être exhaustive, cette veille parlementaire mensuelle se propose d'identifier certains sujets social-santé débattus dans les hémicycles bruxellois.

5.3.4. Campagnes

En 2025, le Forum a envoyé 20 mailings via Mailchimp à une liste d'environ 2 100 contacts. Le taux d'ouverture moyen est de 28 % et le taux de clics moyen de 7,6 %. Les envois liés aux publications du Crebis obtiennent en moyenne 38,5 % d'ouverture, contre 24,2 % pour les *PAUVÉRITÉS*. Les envois bilingues (FR + NL) représentent 60 % des envois et affichent un taux d'ouverture légèrement supérieur (28,6 % contre 27,2 % pour les envois uniquement francophones). L'envoi de janvier relatif au volontariat en action sociale affiche le taux d'ouverture le plus élevé de l'année (48 %).

5.4. RESEAUX SOCIAUX

Le Forum et le CBCS sont présents sur Facebook et LinkedIn. Depuis le 5 mars 2025, le Crebis dispose également d'une page LinkedIn.

En 2025, le Forum et le CBCS ont poursuivi leurs missions d'analyse, d'information, et de plaidoyer. Nous avons continué à partager sur les réseaux des études, des cartes blanches, des offres d'emploi, des invitations à participer à des événements ou à des initiatives. Mais un seul sentiment semble avoir animé notre public tout au long de l'année : la colère. La colère suscitée par les mesures des gouvernements fédéral et communautaire et l'absence de gouvernement régional, et leurs impacts sur le secteur social-santé bruxellois et leurs publics.

Les publications de mobilisation et d'alerte sur les coupes budgétaires ont généré 2 à 10 fois plus d'engagement que les publications informatives habituelles. Le 24 avril, en particulier, était un pic simultané sur les deux pages Facebook (2 431 et 2 016 impressions).

Facebook – Le Forum

En 2025, [la page Facebook du Forum](#) a publié 211 posts, générant 44 303 impressions et 1 282 interactions. La moyenne est de 210 impressions et 6,1 interactions par publication.

La publication la plus performante de l'année est un post du 24 avril relatif à une mobilisation contre les exclusions du chômage : 2 431 impressions et 468 interactions.

La page comptait 3 011 abonné-es au 31 décembre 2025.

Facebook – CBCS

En 2025, [la page Facebook du CBCS](#) a publié 95 posts, générant 18 334 impressions et 373 interactions. La moyenne est de 193 impressions et 3,9 interactions par publication.

La publication la plus performante de l'année est un post du 24 avril à propos d'une proposition de loi concernant l'article 458bis du Code Pénal sur le secret professionnel : 2 016 impressions et 52 interactions.

La page comptait 1 563 abonné-es au 31 décembre 2025.

LinkedIn – Le Forum

[La page LinkedIn du Forum](#) a généré 72 766 impressions organiques, 2 436 clics et 1 437 réactions. Le taux d'engagement moyen est de 5,79 %.

Les impressions ont plus que doublé entre la première et la seconde partie de l'année : 19 761 impressions de mars à juin, contre 41 098 impressions de septembre à décembre. Octobre, novembre et décembre concentrent à eux seuls 34 803 impressions, soit 48 % du total. Le taux d'engagement est plus élevé au début de la période (11,3 % en avril) et se stabilise autour de 4 à 5 % en fin d'année.

La publication la plus performante de l'année est un post du 24 avril relatif à une mobilisation contre les exclusions du chômage avec un taux d'engagement de 30,00 %.

La page comptait 2 248 abonné-es au 31 décembre 2025.

LinkedIn – CBCS

[La page LinkedIn du CBCS](#) a généré 22 649 impressions organiques, 841 clics et 351 réactions. Le taux d'engagement moyen est de 4,77 %.

Contrairement à la page du Forum, les résultats sont plus concentrés sur le premier semestre : mars-juin représente 10 221 impressions (45 % du total), contre 5 381 impressions pour octobre-décembre (24 %).

La publication la plus performante de l'année est un post du 20 mars à propos des portes ouvertes du Bassin Centre-Est avec un taux d'engagement de 12,07 %.

La page comptait 926 abonné-es au 31 décembre 2025.

LinkedIn – Crebis

[La page LinkedIn du Crebis](#) a généré 10 439 impressions organiques, 1 003 clics et 220 réactions. Le taux d'engagement moyen est de 13,48 %.

La publication la plus performante de l'année est un post du 11 avril à propos du lancement de la Fabruka avec un taux d'engagement de 60,34 %.

La page comptait 837 abonné-es au 31 décembre 2025.

6. MISSION 5 – EVALUATION QUALITATIVE ET SUIVI DU PSSI

Contacts : Marjorie Lelubre, Jacques Moriau
Matthias Rosenzweig, Valentina Marziali et Karine Boussart

1.1. LE CREBIS

Le Crebis a pour objectif de renforcer les liens entre les mondes de la recherche et de l'intervention sociale dans un but de justice sociale. Sa force est de reposer sur un partenariat innovant qui allie milieux associatif et académique. A l'initiative de deux asbl bruxelloises particulièrement bien implantées dans le secteur social-santé, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique), le Crebis bénéficie d'un **ancrage fort sur le terrain**. Soutenu par deux centres de recherche universitaires, Metices (ULB), représenté par Jacques Moriau et le Cirtes (UClouvain), représenté par Martin Wagener, le Crebis déploie des **protocoles, méthodes et outils validés scientifiquement** pour garantir la robustesse de ses démarches.

Le Crebis promeut une vision de la **recherche collaborative** en défendant des processus de recherche qui refusent la hiérarchisation des savoirs expérientiels, professionnels et théoriques. Toutes les parties prenantes (usagers des services, intervenants sociaux et chercheurs) sont invitées à devenir des acteurs à part entière de la recherche et à se réapproprier ses résultats et ses outils.

Le Crebis développe aussi une **recherche engagée** en mettant les connaissances produites au service de la société. Il s'agit de s'interroger sur l'usage concret de ces connaissances par tous et au service de tous.

1.2. RECHERCHE « OFFRE DE BASE »

Durée : mars 2025-mars 2026

Financement : Vivalis

La recherche s'inscrit dans la continuité d'une recherche menée en 2024 sur le même sujet et qui explorait ce que chaque quartier social-santé (au sens du Plan Social Santé Intégré) devrait proposer comme services de base à ses habitants.

La recherche 2025 a été menée sur trois quartiers (Colignon, Laeken Sud et Watermael Boitsfort) qui s'ajoutent aux trois quartiers de 2024 (Evere Sud, Koekelberg, Marolles). 26 entretiens ont été menés avec les professionnels de terrain et 3 avec les habitants de quartier.

La recherche a permis de consolider et apporter de nouveaux éléments aux fonctions retenues en 2024 et de creuser certains éléments essentiels pour l'articulation de ce modèle d'offre de base : l'importance du soutien par le réseau informel, la nécessité de renforcer l'offre en santé mentale, l'attention à porter au genre et des avantages que pourraient apporter certaines approches comme la circularité et la solidarité.

La recherche a permis de retenir les fonctions qui devraient faire partie de l'offre de base et se trouver dans tous les quartiers social-santé bruxellois. Il s'agit donc de concrétiser le volet universaliste de « l'universalisme proportionné » défendu comme principe par la PSSI.

Le rapport de recherche sera remis au commanditaire en mars 2026. La mise en place de l'offre de base selon ce pilier qu'est l'universalisme proportionné dispose donc d'une base solide de délimitation des fonctions qui devraient en faire partie.

Vous voulez en savoir plus, assistez à une présentation de nos principaux résultats via notre webinaire : <https://www.youtube.com/watch?v=w3gn97DOIXA>

1.3. AUTRES PROJETS DE RECHERCHE DU CREBIS

- **Accès à la culture et au sport pour les personnes à faibles revenus**

Fruit d'un travail de co-analyse menée avec 22 personnes concernées et 24 professionnels, cette recherche a été finalisée au printemps 2025.

[Pour en connaître les principaux résultats.](#)

- **Prets (Précarité étudiante en transition)**

Ateliers collaboratifs avec les étudiant.e.s en situation de précarité et des professionnels de l'enseignement supérieur et de l'aide à la jeunesse au sens large. Ces ateliers ont permis au consortium composé par le Crebis, le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le CIDJ d'aboutir à une problématisation permettant d'interroger les liens entre les formes de l'enseignement de l'enseignement supérieur et l'expérience étudiante.

Pour en savoir plus sur cette première étape de recherche, retrouvez une vidéo de présentation du projet et ses principaux résultats : <https://www.youtube.com/watch?v=ujcNYgummBw>

- **Violences sexiste et sexuelles en milieu festif bruxellois – Situation des personnes LGBTQIA+ racisées**

A la demande de l'asbl Modus Vivendi, le Crebis a mené une recherche exploratoire en vue de mieux appréhender la question des VSS subies par les personnes LGBTQIA+ racisées en milieu festif à Bruxelles. Au départ d'ateliers collaboratifs, il s'est agi de mieux identifier les types de violences subies par ce public et de coconstruire des pistes de solution pour lutter contre ce type de violence. En 2026, un cahier du Crebis sera consacré à cette question.

- **FABRUKA, LA FABRIQUE A INITIATIVES, SOCIALE ET BRUXELLOISE**

Depuis janvier 2025, le Crebis est engagé au sein de Fabruka, dont l'objectif est d'apporter des réponses innovantes à des besoins sociaux encore insatisfaits des Bruxelloises et Bruxellois, en ayant une attention spécifique pour les publics les plus vulnérables.

Concrètement, le Crebis participe à la phase d'émergence, qui vise à mieux comprendre ces besoins sociaux et identifier des pistes de solution, en y associant étroitement les personnes concernées par le biais de méthodes collaboratives.

En 2025, le Crebis a notamment travaillé autour des trois thématiques suivantes : comment repenser la sortie de prison ? ; comment identifier et mieux accompagner les personnes âgées isolées et en situation de précarité et enfin, comment répondre aux besoins des familles monoparentales ?

Plus d'info ? www.fabruka.be

7. MISSION 6 – FORMULER DES AVIS ET RECOMMANDATIONS

« Formuler, d'initiative ou à la demande du Collège, des avis et recommandations sur les politiques socio-sanitaires dans une optique générale et transversale ».

Cette mission légitime le CBCS comme interlocuteur du gouvernement dans le cadre des politiques social-santé.

Faute de gouvernement bruxellois, aucune demande ne nous a été adressée en 2025.

Nous considérons néanmoins que les travaux du CREBIS, les recommandations émanant de l'IFA et les analyses produites par la cellule communication commune au CBCS et au Forum entrent dans le cadre de cette mission.

